

LOGO

Mécènes

du

Grand-Ouest



LA FONDATION DU PATRIMOINE

***Un club d'entreprises mécènes
pour l'ancien collège de Combrée***

Plusieurs capitaines d'industrie du Grand-Ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Basse-Normandie, Centre, Poitou-Charentes) et des chefs d'entreprises de PME solidement ancrées au cœur de leur territoire, se mobilisent.

*Dans une démarche citoyenne, ils rejoignent le fonds de dotation « **Mécènes du Grand-Ouest** » pour la création **d'un pôle régional multipartenarial de formation, d'éducation ou/et d'insertion pour la jeunesse** sur le site de l'ancien Collège et lycée de Combrée dans le Haut Anjou.*

*« **Mécènes du Grand-Ouest** » veut être un incubateur de synergies nouvelles, un lieu d'expertise territoriale. Il interroge les possibles.*

*En partenariat avec **LA FONDATION DU PATRIMOINE** il participe à la rénovation d'un site architectural exceptionnel du Haut-Anjou.*

La commune de **Combrée** située au centre géographique du Grand-Ouest abrite un magnifique patrimoine architectural qui a accueilli pendant 150 ans, un établissement d'enseignement : l'«*Institution Libre de Combrée*». Depuis sa fermeture en 2005, plus de **15 000 m² sont devenus disponibles, dans un environnement de verdure exceptionnel.** Aujourd'hui, un tiers de l'espace est utilisé par un premier opérateur, **l'Etablissement Public d'Insertion de la Défense (EPIDE)** qui accueille chaque année plus d'une centaine de jeunes en formation. Le propriétaire de l'ensemble, la **société anonyme 2Ide** (Immobilier, Insertion, Défense, Emploi), filiale de la **Caisse des dépôts**, veut confirmer la vocation de ce site. Elle propose les espaces actuellement vacants à des partenaires socio-économiques en recherche d'innovation et d'investissement, tournés vers le futur et de préférence en charge de formation ou d'insertion pour la jeunesse.

L'état de la majorité du bâti nécessite d'intervenir pour le restaurer. Déjà, avec le soutien de **LA FONDATION DU PATRIMOINE**, et de l'**Amicale des Anciens Elèves et Amis de Combrée**, la **Société 2Ide** a réalisé avec le plus grand soin, sur l'espace-EPIDE, le ravalement de plusieurs façades pour une valeur de 800 000 € ce qui permet aux jeunes et à ceux qui les accompagnent de travailler aujourd'hui dans les meilleures conditions.

Pourquoi rejoindre « Mécènes du Grand-Ouest » ?

« Nos entreprises sont le moteur de la croissance, notre jeunesse en est le carburant. »

Au-delà du slogan, **« Mécènes du Grand-Ouest »** rassemble des managers qui participent à cette mobilisation et qui s'en donnent les moyens.

Le domaine du mécénat d'entreprise et la dynamique qu'il engendre sont bien connus.

« Mécènes du Grand-Ouest », se fixe ainsi trois objectifs :

- conforter le centre régional de l'EPIDE travaillant sur place depuis 2005 ;
- accompagner la restauration totale de ce patrimoine architectural ;
- créer un pôle régional de formation pour la jeunesse.

Pour y parvenir, **« Mécènes du Grand-Ouest »** se dote des avantages de la personnalité morale qu'offre le **fonds de dotation**, dans une dynamique d'animation **Club d'entreprises**.

Il œuvre d'une part à la préservation de ce site exceptionnel, en permettant la réalisation de travaux de restauration sur les bâtiments encore inoccupés en partenariat direct avec **La Fondation du patrimoine**.

Il utilise une moitié des sommes récoltées, au financement d'études d'opportunités et d'expertises sur les demandes de formations, d'éducation ou/et d'insertion pour les jeunes générations en lien avec le développement du Grand-Ouest.

Avec cette double dynamique **« Mécènes du Grand-Ouest »** consolide le travail déjà réalisé sur place et se tourne résolument vers l'avenir.

Nous partageons :

- nos valeurs en direction de la jeunesse,
- nos compétences au service de la transmission des savoir-faire,
- notre ancrage régional, en participant à la revitalisation d'un territoire,
- nos convictions dans l'innovation et la croissance,
- le nom de nos entreprises avec un site remarquable de l'Anjou ;

ainsi qu'une opportunité de vivre, entre chefs d'entreprise, une aventure humaine peu commune tournée vers le développement de notre pays dans un relationnel dynamique porté par « **Mécènes du Grand-Ouest** ».

Encouragement fiscal

Depuis 2003, les entreprises peuvent déduire de l'impôt sur les sociétés 60 % de la valeur de leur don, dans la limite d'un plafond de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Pour bénéficier de ces déductions fiscales, les dons doivent être faits à un organisme reconnu d'intérêt général. « **Mécènes du Grand-Ouest** » est régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et par le décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation.

Communication d'entreprise

Décideur dans son entreprise, chaque entrepreneur membre reste maître du jeu au sein de « **Mécènes du Grand-Ouest** ». Il peut, dans la limite légale, utiliser l'image de ce club pour sa communication d'entreprise.

À terme, un accueil privilégié de l'entreprise sur le site pourra s'envisager pour sa communication.

Organisation

Le fonctionnement de « **Mécènes du Grand-Ouest** » est simple :

- un engagement sur cinq ans ;
- pour l'adhésion au collège « Grands mécènes » une cotisation minimum de 4 000 € (coût réel 1 600 € avec la déduction fiscale) ;
- une participation :
 - aux décisions d'utilisation des fonds recueillis, pour la réalisation des travaux ;
 - aux choix d'opérateurs futurs pour les études prospectives et leur évaluation ;
- une ou plusieurs rencontres annuelles pour échanger et prendre les décisions nécessaires.